

République slovaque



La République slovaque, qui a connu des flux d'émigration significatifs en 2006 mais également une forte croissance de son PIB (plus de 8 %), commence à souffrir de pénuries de main-d'œuvre.

Pour autant, rares sont les mesures qui ont été prises pour encourager l'immigration de travailleurs étrangers et, jusqu'à présent, les flux d'entrées demeurent modestes. D'après les statistiques nationales, qui se basent sur la déclaration spontanée de leur adresse permanente par les résidents, l'immigration n'a que légèrement progressé en 2006 puisqu'elle ne représentait que 5 600 personnes, contre 5 300 en 2005, première année suivant l'adhésion du pays à l'UE.

Selon les chiffres officiels, l'émigration a représenté 1 700 personnes environ en 2006. Mais ce n'est là qu'une petite fraction des flux de sorties réels car la plupart des personnes ne se font pas radier des registres quand ils émigrent. On peut se faire une idée de la véritable ampleur du phénomène en consultant les données préliminaires du Royaume-Uni : on voit ainsi qu'à lui seul, ce pays a accueilli quelque 30 000 Slovaques de plus en 2007 qu'en 2006.

Depuis 2005, il existe des régimes de séjour différents selon que l'on est ressortissant d'un pays de l'EEE (dans ce cas, l'enregistrement n'est plus obligatoire) ou d'un pays tiers. En 2006, les ressortissants de pays tiers représentaient près de la moitié des quelque 28 000 titulaires d'un permis de séjour. Le principal pays d'origine était l'Ukraine (environ 3 900 personnes), suivie de la Fédération de Russie (1 300 personnes) et du Viêtnam (près de 1 100 personnes).

Il semble qu'en 2006, la tendance à la baisse de l'immigration illégale en République slovaque se soit poursuivie. Le nombre d'interpellations à la frontière en témoigne. C'est ainsi que 4 100 individus ont été interpellés en 2006 contre 5 200 en 2005. Mais, outre les interpellations à la frontière, 3 500 étrangers ne possédant pas de titre de séjour ont été appréhendés sur le territoire en 2006, chiffre en augmentation par rapport à celui de l'année précédente (2 900).

Des modifications de la loi sur la nationalité sont entrées en vigueur en octobre 2007, rendant la naturalisation plus difficile à obtenir. En particulier, la durée de séjour ininterrompu dans le pays exigée

pour l'accèsion à la nationalité slovaque a été portée de 5 à 8 ans, et de 2 à 3 ans pour les personnes d'ascendance slovaque vivant auparavant à l'étranger. Pour les étrangers auquel le droit d'asile a été accordé, un nouveau critère a été introduit : désormais, ils doivent avoir résidé de manière ininterrompue dans le pays pendant 4 ans. En outre, le délai de carence ménagé pour l'instruction des demandes de naturalisation a été porté de 9 à 24 mois. Enfin, la connaissance de la langue slovaque – exigée pour la naturalisation – fait maintenant l'objet d'un contrôle plus rigoureux.

Des modifications de la législation relative à l'asile ont pris effet en janvier 2007 pour tenir compte de la législation communautaire en la matière. Ces modifications ont créé un régime de protection subsidiaire pour les étrangers (et leurs conjoint et enfants) déboutés du droit d'asile mais qui risquent de faire l'objet de persécutions dans leur pays d'origine. La protection subsidiaire peut être accordée pour une période d'un an, renouvelable. En outre, les personnes ayant obtenu le droit d'asile peuvent maintenant prétendre à des prestations sociales pouvant atteindre jusqu'à une fois et demie le montant du revenu minimum de subsistance.

De surcroît, les victimes de la traite des êtres humains peuvent maintenant se voir accorder une autorisation de « séjour toléré », ce qui leur permet de se maintenir dans le pays pendant une période pouvant aller jusqu'à 180 jours. Les personnes en séjour toléré peuvent désormais prétendre à un hébergement si elles ne sont pas en mesure d'y pourvoir elles-mêmes.

La législation relative au séjour des étrangers a également été modifiée en 2007 pour assouplir les critères régissant le séjour des étudiants et chercheurs étrangers. Ceux-ci n'ont plus besoin de permis de séjour temporaires s'ils ne restent pas plus de 90 jours dans le pays.

La République slovaque a rejoint l'Espace Schengen le 21 décembre 2007. Pour se préparer à cette adhésion, elle avait adopté une palette de mesures comprenant notamment le renforcement de la coopération internationale. Un accord avec l'Ukraine sur la coopération transfrontalière est en cours de négociation.

Pour en savoir plus...

www.minv.sk/en/index.htm

www.employment.gov.sk/new/index.php?SMC=1&lang=en

Flux migratoires des étrangers

Flux migratoires des étrangers Définition nationale	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Milliers
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>Pour 1000 habitants</i>							
Entrées	1.3	0.9	1.4	2.1	1.1	1.3	11.3
Sorties	0.5	0.6	..	0.8	3.1
Entrées d'étrangers par catégorie (long terme) <i>Statistiques de permis de résidence</i> <i>(données standardisées)</i>	Milliers		Répartition (%)		Entrées des 10 principales nationalités en % du flux total d'étrangers		
	2005	2006	2005	2006			
Travail			
Famille (y compris la famille accompagnante)			
Humanitaire			
Libre circulation			
Autres			
Total	66.5	62.0	
Migrations temporaires	2000	2005	2006	Moyenne annuelle			
				2000-2006			
<i>Milliers</i>							
Étudiants			
Stagiaires			
Vacanciers actifs			
Travailleurs saisonniers			
Personnel transféré au sein de leur entreprise			
Autres travailleurs temporaires			
Entrées de demandeurs d'asile	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Milliers
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>Pour 1000 habitants</i>	0.1	0.3	0.7	0.5	0.1	1.4	2.9

Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail

Indicateurs macroéconomiques	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Niveau
					1995-2000	2001-2006	2006
PIB réel (croissance en %)	5.8	0.7	6.0	8.3	3.4	5.6	
PIB/tête (croissance en % et niveau en dollars É-U)	5.5	0.6	5.9	8.2	3.3	5.5	14 919
Emploi (croissance en % et niveau en milliers)	1.7	-1.4	2.1	3.8	-0.4	1.6	2 302
Chômage (% de la population active)	13.1	18.8	16.2	13.3	14.0	17.2	
Composantes de la croissance de la population totale	1995	2000	2005	2006	Moyenne		
					1995-2000	2001-2006	
<i>Pour 1000 habitants</i>							
Total	2.2	0.7	0.8	0.8	1.4	0.5	
Accroissement naturel	1.6	0.4	0.2	0.1	1.1	-	
Solde migratoire	0.5	0.3	0.6	0.7	0.3	0.4	
Population totale	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Milliers
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>Croissance annuelle en %</i>							
Personnes nées dans le pays de résidence	-0.7	-0.9	..	-0.7	5 090
Personnes nées à l'étranger	20.1	21.0	..	20.4	302
Nationaux	0.2	0.1	-	-	0.1	-	5 359
Étrangers	29.7	-2.4	14.9	25.7	5.7	1.8	32
Naturalisations	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Niveau
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>En % de la population étrangère</i>							
	6.3	4.4	..	6.1	1 125
Résultats sur le marché du travail	1995	2000	2005	2006	Moyenne		
					1995-2000	2001-2006	
<i>Emploi / population (%)</i>							
Hommes nés dans le pays de résidence	64.1	67.0	..	64.4	
Hommes nés à l'étranger	66.7	69.6	..	66.8	
Femmes nées dans le pays de résidence	50.9	52.0	..	51.5	
Femmes nées à l'étranger	42.1	41.2	..	43.9	
<i>Taux de chômage (% de la population active)</i>							
Hommes nés dans le pays de résidence	15.7	12.3	..	15.7	
Hommes nés à l'étranger	-	-	..	9.2	
Femmes nées dans le pays de résidence	17.0	14.7	..	17.1	
Femmes nées à l'étranger	27.3	-	..	25.4	

Les notes et sources figurent en début de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/443038561853>